

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

ÉCONOMIE

- L'organisation mondiale du commerce - (20pts)

Faisant suite aux accords généraux sur les barrières douanières et le commerce (GATT de 1944) et sur les services (GATS) l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a vu le jour à la suite des accords de Marrakech de 1995. L'objectif initial était de créer une véritable organisation internationale du commerce mais devant le retrait des États-Unis, ce projet est abandonné et l'OMC est créée intégrant les deux précédents accords. Basée à Genève, l'OMC a pour objectif de favoriser la libre circulation des marchandises et des services avec in fine comme but la suppression des barrières tarifaires et non-tarifaires. L'OMC fonctionne selon une logique de cycles de négociation (ou Rounds) au cours desquels les pays membres s'associent au sein de groupes selon leurs intérêts spécifiques (Groupe de Cairns, G77, etc.) pour faire valoir leurs positions. Par ailleurs, l'OMC considère une typologie des États selon leur niveau de richesse qui permet aux pays les moins avancés (PMA) de mettre en place de mesures protectionnistes de façon transitoire pour se développer. Un organe de règlement des différends est chargé de régler les contentieux entre les États. L'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001 a fait l'objet de critiques. Depuis le cycle de Doha, l'OMC est paralysée.